prentissage rationnel et méthodique. Nous allons citer les principales ; il peut en exister d'autres qui ne figurent pas sur les listes, mais les candidats appartenant à ces professions omises, peuvent néanmoins solliciter l'autorisation de concourir.

Industries Mécaniques. — Ajusteurs, ouvriers d'étau, ouvriers des machines, chaudronniers (fer et cuivre), ferblantiers, électriciens, tourneurs, ferronniers, modeleurs, traceurs, forgerons, mouleurs, armuriers, tôliers, serruriers, poêliers, couteliers. (En ce qui concerne ces professions, l'examen aura vraisemblablement lieu dans le courant du mois de juin au même temps que les examens de fin d'études des cours professionnels municipaux).

Bâtiment. — L'examen aura lieu à l'Ecole Municipale du Bâtiment, rue de l'Espérance, pour les maçons, cimentiers, tailleurs de pierres, marbriers, charpentiers, menuisiers, serruriers, tôliers, couvreurs, plombiers, carreleurs, plafonneurs, peintres.

Bois et Ameublement. — Tapissiers, décorateurs, sculpteurs, ébénistes, etc.

Livre. — Compositeurs-typographes, imprimeurs-typographes et lithographes, relieurs et brocheurs.

Vêtement. — Tailleurs, couturières, modistes, corsetières.

Alimentation. — Boulangers, pâtissiers.

Industries Chimiques. — Premiers ouvriers et contremaîtres de teinturiers et apprêteurs.

Professions commerciales. — L'examen coïncidera avec les examens de fin d'études des cours municipaux : Sténo-dactylographes, correspondanciers, comptables, acheteurs, vendeurs, traducteurs, interprètes.

COMMISSIONS D'EXAMEN

Les Commissions d'examen sont nommées par le Préfet.

Chaque Commission se composera :

a) De l'Inspecteur Départemental de l'Enseignement technique, Président.

b) De deux patrons et de deux ouvriers appartenant au métier dans lequel l'apprenti désire se faire examiner.

c) D'un professeur ou d'un directeur d'Ecole Pratique, ou d'un professeur de Cours professionnels organisés dans la circonscription d'inscription.

Les décisions de la Commission sont valables si le Président et deux membres sont présents. En cas de partage des voix, celle du Président est prépondérante.

Sanction de l'examen. — La Commission arrête la liste par ordre de mérite des candidats qui ont subi les examens avec succès.

L'Inspecteur de l'Enseignement technique fournit au Comité départemental un rapport écrit dans lequel il indique le texte des épreuves, la façon dont elles ont été subies et les décisions de la Commission.

Encouragements aux Lauréats. — Le diplôme constituera pour les apprentis qui l'auront obtenu, une première récompense. Il sera, en effet, la garantie de leur habileté manuelle et de leur savoir professionnel.

Dans chaque circonscription, la Commission examinera, s'il y a lieu, de récompenser les apprentis par des prix en nature.

Concours départemental d'apprentissage. — Les Commissions d'examens dresseront également la liste des apprentis qui pourraient être autorisés, d'après leur mérite, à prendre part aux épreuves du grand concours départemental d'apprentissage qui aura lieu en octobre 1914, à Tourcoing.

La situation Agricole dans le Pas-de-Calais

Les ensemencements de betteraves ont été faits dans de bonnes conditions, la levée est régulière. Les blés restent très différents suivant les situations, mais on peut prévoir, dès maintenant, un rendement déficitaire sur l'année dernière.

Les avoines sont belles. La sécheresse et les vents froids ont arrêté la pousse de l'herbe.

PORTO "SANZ"

Carnet du Lecteur

NÉCROLOGIE

Mardi, à 9 heures du matin, ont eu lieu, en l'église de La Madeleine, à Lille, les funérailles d'un de nos plus anciens collaborateurs, M. Pierre Vermeere, décédé dans sa 82e année.

Typographe au « Progrès du Nord », à sa fondation, il ne le quitta que vaincu par l'âge, en laissant à tous l'exemple d'un typo consciencieux et d'un bon camarade.

Au nom de ses anciens compagnons d'atelier et au nôtre, nous présentons à sa famille l'expression de nos plus sympathiques condoléances.

⁂

Nous apprenons avec amertume le décès de Mme veuve Louis Broyant, née Philippart, mère de notre ami M. Auguste Broyant chef de bureau à la Mairie de Lille, sténographe en chef du Conseil municipal.

Nous présentons à la famille éplorée de la défunte nos condoléances sincères et émues.

Les funérailles auront lieu jeudi prochain à 9 heures.

LILLE

NOS ECOLIERS LAIQUES A RENNES

Un succès de l'école Franklin

Le succès remporté au concours fédéral de Rennes par les gymnastes de l'Ecole primaire supérieure Franklin de Lille, a dépassé toutes les espérances.

Pour la première fois en France, une section primaire affrontait la lutte contre les sections des Lycées, Collèges, Ecoles Normales, etc...

Un premier prix (classement collectif) fut obtenu par la section de l'école Franklin de Lille, représentant seule les Ecoles primaires supérieures de France.

M. Nys, professeur de gymnastique des Ecoles municipales de Lille, à qui revient une grande part du succès, ainsi que ses élèves, ont été félicités publiquement à Rennes, pour l'excellent exemple qu'ils viennent de donner.

Outre ce succès : deux gymnastes sur quatre ont obtenu un prix individuel : MM. Dernoncourt et Duponche. Lorsqu'on songe que ce sont des jeunes gens de 16 ans, luttant contre 200 concurrents, âgés pour la grande partie de 20 ans.

Nul doute que tous les amis de l'Ecole laïque applaudiront comme nous à ce brillant succès, qui honore l'école laïque « Franklin », si habilement dirigée par M. Lennes, dont le départ prochain sera regretté par la population lilloise.

Ce premier résultat organise d'une façon définitive les exercices physiques dans l'Ecole primaire supérieure de Lille.

Il y a lieu de l'encourager et d'espérer que l'an prochain le même succès sera remporté par l'école, au concours fédéral de Nancy.

COURRIERS DISPARUS

Des courriers expédiés par un des grands établissements de crédit de notre ville, expédiés hier à Paris, ne sont pas parvenus à destination.

Ils ont pourtant été remis à l'ambulant, dont le travail n'a été troublé par aucun événement durant le trajet de Lille à Paris.

Alors que sont-ils devenus ?

NOS CONCITOYENS AU SALON

M. Omer Bouchery, le graveur lillois, prix de Rome, ancien élève de l'Ecole des Beaux-Arts, vient d'obtenir au Salon la médaille d'or, hors concours, dans la section de la gravure.

Il est notamment l'auteur de magnifiques gravures représentant plusieurs églises des environs et de vieilles rues de Lille, destinées à sa remarquable collection d'eaux-fortes publiée sous le patronage de la Société des Sciences, ainsi que du diplôme décerné par la municipalité aux propriétaires qui prennent l'initiative de restaurer leurs maisons dans l'ancien style lillois.

LES CHIENS MORDENT...

Samedi soir, vers 8 heures, un chien appartenant à M. Armand Hocbe, 25 ans, menuisier, demeurant 12, rue de la Baignerie, a mordu la jeune Suzanne Looten, 8 ans, habitant chez ses parents, 19, même rue. Mme Looten s'est rendue hier au commissariat central pour réclamer l'examen de l'animal hargneux, mais n'a pas porté plainte contre son propriétaire.

LE DRAME DE LA RUE DE BÉTHUNE

Mardi matin, M. Gobert, juge d'instruction, a interrogé le sieur Claude Fournier, qui, on s'en souvient, rue de Béthune, porta un coup de couteau mortel à M. Télu, marchand des quatre saisons.

Fournier n'apprit rien de nouveau au magistrat, et, tout en observant la même attitude que lors de son arrestation, il lui déclara qu'il avait frappé Télu, c'était bien parce que ce dernier refusait de lui rendre une somme de 10 francs qu'il avait prêtée à sa fille.

D'autre part, M. Minet, médecin légiste, a remis à M. Gobert, le rapport de l'autopsie de la victime. Ainsi l'on sait que le coup de couteau fut donné de haut en bas et que la lame perfora le foie et le poumon droit, ce qui détermina une hémorragie interne entraînant la mort.

Après avoir pris connaissance de cette pièce officielle, le juge d'instruction écarta la préméditation dans l'acte de Fournier, qui, dès à présent, sera poursuivi pour homicide volontaire.

Maladies de peau

dartres, eczémas, acné, herpès, clous, glandes, plaies variqueuses et tous les vices du sang, sont guéris par La Vermillonne, 0.75 la boîte, 1 fr. par la poste, chez Mlles Assoignon, herboristes de 1re classe, 5 bis, rue du Palais-Rihour, Lille. Téléphone 26.35. 1060

LES VÉHICULES QUI BLESSENT

Une auto renverse un vieillard

Hier, vers trois heures de l'après-midi, à l'angle de la place du Théâtre et de la rue Faidherbe, M. Charles Florin, 79 ans, journalier, demeurant à Fretin, a été bousculé par l'auto 976-D-2, appartenant à M. Leprêtre, garagiste, rue Nationale, 229. Projeté violemment sur le sol, M. Florin se releva péniblement. Il ne portait heureusement que quelques contusions et une plaie au genou droit.

Un car tamponne un ouvrier

Hier soir, vers huit heures et demie, M. Edouard Holster, 26 ans, menuisier, demeurant rue des Bois-Blancs, a été heurté, rue Léon-Gambetta, par un car B qu'il n'avait pas aperçu.

M. Holster fut lancé avec force sur la chaussée où il resta étendu. Des passants le relevèrent et le transportèrent dans une pharmacie où il reçut les soins d'un docteur. La plaie que le blessé portait au front fut pansée et suturée, les quelques contusions qu'il a aux jambes sont bénignes.

ANCIENS DU 43e

Dimanche prochain, 14 juin, au Jardin des Acacias, rue du Faubourg-de-Roubaix, cette Société Amicale et de Perfectionnement, offrira à ses membres et à leurs invités, une Fête d'été, dont le programme est de nature à satisfaire tous les goûts et où figure notamment la fin comique Marcelli, dont l'éloge n'est plus à faire.

La Fête commencera à 4 heures et demie, et se clôturera par un bal champêtre à 8 heures et demie.

Les Anciens Militaires ayant servi au 43e ou y ayant accompli une période d'instruction sont tout particulièrement invités à cette fête ; des feuilles d'adhésion seront tenues à leur disposition.

SOCIÉTÉ D'ARBALÈTE « LE RÉVEIL DE GUILLAUME TELL »

Réunion dimanche 14 juin, à 3 heures du soir, au siège de la Société, rue des Stations, 57, chez M. Cocheteux. Ordre du jour : Fêtes de Lille.

FÊTE AU JARDIN DE FIVES

La Fête de Charité, organisée par les Amicales de Fives, annoncée tout d'abord pour le 5 juillet, aura lieu le 12, à 4 heures, au Jardin de Fives. Le concours de la Musique du 43e régiment d'infanterie, celui de la Fanfare de Fives et de plusieurs Sociétés locales est assuré. Le programme comprendra, dans son ensemble : festival-concert, fête de gymnastique, trianon-concert, attractions diverses, illuminations, bal, etc.

Les recettes étant consacrées aux enfants pauvres des Ecoles de Fives, nul doute que cette fête n'obtienne un grand succès. Ce sera aussi l'occasion d'écouter et d'applaudir une fois de plus à Fives l'excellente Musique du 43e.

AUX CABARETIERS DÉTENTEURS DE JEUX DE BOUCHONS

En vue de l'organisation d'une Fédération régionale, nous vous prions d'assister à l'assemblée préparatoire, le jeudi 11 juin, à 8 heures du soir, Salle de la Petite Banque, 47, rue de Béthune, à Lille.

Liqueur CORDIAL-MEDOC

LA FÊTE DU FAUBOURG DES POSTES

Sous les auspices du Comité des Fêtes de Moulins-Lille, le quartier du faubourg des Postes, organise pour le dimanche 14 juin, une grande fête populaire qui commencera à trois heures, pour finir à 11 heures et demie du soir.

Nous en reparlerons et ferons paraître le programme complet d'ici quelques jours.

SUCREZ VOS FRUITS AVEC

LE SUCRE BEGHIN

LABORATOIRE MUNICIPAL

Pendant le mois de mai, le Laboratoire Municipal a analysé 315 échantillons de denrées alimentaires, sur lesquels 39 ont été reconnus falsifiés ou nuisibles (19 eaux, 8 laits, 9 beurres, 3 vins, 1 charcuterie).

Ces résultats ne peuvent, en aucune façon, représenter la qualité moyenne des denrées alimentaires mises en vente par le Commerce Lillois. Les échantillons analysés proviennent, en effet, de tout le département du Nord et sont généralement prélevés ou déposés au Laboratoire comme étant soupçonnés de mauvaise qualité.

Nous rappelons au public que le Laboratoire Municipal analyse gratuitement les denrées alimentaires, les échantillons sont reçus 8 bis, rue Ovigneur, tous les jours non fériés, de 9 heures à midi et de 2 heures à 5 heures.

ROUBAIX

L'ENQUÊTE ANNUELLE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE ROUBAIX SUR LA SITUATION DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE DANS LA CIRCONSCRIPTION.

Extrait du rapport de M. Gilbert Sayet, Secrétaire général

LE TISSU

Une reprise

L'industrie du tissage, qui a dû subir les assauts d'une crise redoutable, durant plusieurs années, semble depuis deux ans s'affermir de nouveau.

On remarque une progression nouvelle amenant un afflux plus considérable d'affaires traitées. Les fabricants déclarent que, dans l'ensemble, l'année 1913 a été plus favorable que 1912.

Il convient de faire observer que si la fabrique s'est trouvée plus favorisée, au point de vue du chiffre total des affaires enregistrées par le tissage, certains articles n'ont pas donné un rendement supérieur à celui de l'année précédente.

La draperie

Dans la draperie pour hommes et certains genres de draperie légère pour dames, on constate un léger fléchissement par rapport à 1912. Le manque d'affaires dans cette catégorie est dû à des causes multiples, dont les principales sont attribuées à l'appel sous les drapeaux, en 1913, d'une classe supplémentaire, et aussi, à la concurrence d'autres centres dont les produits ont été plus en vogue.

Pour ces articles, d'autre part, l'exportation ne s'est pas développée. Et aucune amélioration ne se dessine, à cet égard, actuellement.

Les tissus de coton

Les tissus pur coton ou coton dominant n'ont pas été d'une vente supérieure à la moyenne des trois années précédentes, sauf à l'intérieur, où certains articles mélangés ont été un peu plus demandés.

La hausse des cotons n'a nui considérablement au développement de cette branche industrielle. D'autre part, la situation des Etats Orientaux a empêché la vente de ces produits dans les Balkans, pays considérés comme importants consommateurs.

Les tissus de laine pour robes

Les tissus de laine pour robes ont eu un bon courant. Les ordres furent plus importants qu'en 1912.

La faveur des acheteurs s'est portée en 1913, vers les genres « côte-cheval », « velours de laine », « gabardine », « crépon », « vigoureux », « écossais » et « damier ». Malgré ces préférences, les tissus classiques ont conservé une place très honorable.

Nos exportations de tissus

Malgré les réserves imposées par les récents événements Balkaniques et la crise financière Américaine, le chiffre de nos exportations continue à s'accroître. Roubaix aborde résolument la conquête des marchés extérieurs.

Le nouveau tarif Américain aura sûrement une heureuse influence pour l'extension du commerce local avec les Etats-Unis.

De l'avis général, 1914, sera favorable à « la robe » et aux draperies légères.

(A suivre.)

AUTO CONTRE VOITURE

Mardi, à midi 15, un accident de circulation s'est produit à l'angle du boulevard de Paris et de la rue Neuve, à l'endroit même où s'effectuent en ce moment des travaux de voirie pour l'aménagement des terrains occupés autrefois par l'estaminet de la « Barque d'Or ».

Une collision n'eu lieu entre le coupé de M. Eloy-Duvillier, propriétaire, boulevard de Paris, 67, conduit par son cocher, Ernest Degeruque, et le taxi-auto N° 280-D-G, conduit par M. C. Ganderlin, loueur de voitures, demeurant rue de Mouvaux, 19.

Les deux véhicules arrivaient en vitesse et en sens inverse ; le cheval du coupé fut heurté violemment par l'avant de l'auto et sa tête, après avoir défoncé la glace du taxi, vint s'y enchâsser ! Une artère de l'encolure de l'animal fut tranchée net. Fort heureusement, aucun accident de personne ne se produisit.

PÊCHE PROHIBÉE

Un journalier, J. Termot, 42 ans, demeurant rue de Lille à Roncq, a été gratifié d'un procès-verbal pour s'être livré aux douceurs de la pêche à la ligne dans l'étang du... parc de Barbieux.

UN AMI INDÉLICAT

Un indigent incapable de se livrer à aucun travail, Maurice Soile, 49 ans, demeurant place Faidherbe, 1, avait obtenu de la Municipalité l'autorisation de faire quêter en sa faveur.

Soile avait, à cet effet, remis dimanche à l'un de ses amis, Arthur Carton, habitant rue Franklin, cour Corneille, un tronc plombé et le quêteur fit, paraît-il, une assez fructueuse recette.

Mais depuis lors, Carton n'ayant plus reparu s'est vraisemblablement approprié les petites sommes récoltées sou à sou et il n'est resté à Soile que la consolation de porter plainte contre son indélicat mandataire.

L'UN DES AUTEURS DU VOL DE LA RUE DES POUTRAINS, A TOURCOING, ARRÊTÉ A ROUBAIX

Mardi, à 19 heures 45, les agents de sûreté Devogle et Lefebvre ont mis en état d'arrestation un dangereux malfaiteur, le jeune Léon Debril, inculpé dans le vol commis, la semaine dernière, rue des Poutrains, à Tourcoing.

Les agents précités filaient depuis plus d'une heure le bandit quand, à l'aide d'un stratagème, ils réussirent à l'appréhender, sans coup férir, au moment où il achetait des « frites » au propriétaire d'une voiture à fourneau, arrêtée rue de Tourcoing, en face de la rue Dufle.

Debril, non surpris aussi habilement, leur eût vraisemblablement opposé une résistance désespérée. Ecroué aussitôt au dépôt de sûreté du poste central, l'apache fut interrogé par M. Delteil, chef de la sûreté ; il sera transféré à Lille dans la journée.

AU MAROC

Un officier roubaisien glorieusement blessé

Dans la matinée de dimanche dernier, 7 courant, la colonne Baumgarten était attaquée dans le massif du Djebel-Mékarie par un fort contingent de Marocains, en se rendant de Sidi-Belkacem à Souk-El-Tleta.

Le sous-lieutenant Jean Sadon, du 2e spahis, en chargeant à la tête de son peloton, pour dégager le convoi qu'il escortait, était blessé, mais fort heureusement sans gravité, comme l'indique une dépêche parvenue à Roubaix, dans la journée de mardi.

Engagé volontaire au 3e Spahis, entré ensuite à Saumur et sorti le premier de sa promotion, le lieutenant Sadon est au Maroc depuis déjà 18 mois.

Sa mère, Mme veuve Sadon, habite rue Boucher-de-Perthes, 71. Il est le fils de Claude Sadon, ancien manufacturier, qui créa les cours de tissage à « l'Ecole Nationale des Arts industriels de Roubaix ».

EXCURSION-MANIFESTATION DU 14 JUIN A PARIS

C'est dimanche prochain qu'un effectif de plus de 1100 excursionnistes, anciennes et anciens élèves de la fédération des associations de Roubaix se rendront par train spécial à Paris.

Cette grandiose démonstration de cet important groupe, marque un évènement sans précédent.

Le programme de cette journée, très chargée, a un double but : Voyage d'agrément à la Capitale et démonstration laïque et patriotique.

A l'arrivée à Paris (Gare du Nord), les excursionnistes prendront place dans de très nombreuses tapissières qui, par un circuit dans Paris, conduiront ces derniers à l'Hôtel de Ville, où ces excursionnistes seront reçus.

A onze heures, à la Ligue Française de l'Enseignement, réception officielle du groupe Roubaisien.

A midi, dans la superbe salle du Palais des Fêtes de la ville de Paris, grand banquet de 1150 couverts, présidé par un membre du Gouvernement, très probablement M. Dessoye, ministre de l'Instruction publique.

Pendant ce repas, l'Harmonie de la Ville de Paris se fera entendre.

A 2 heures et demie, au Jardin des Tuileries, en présence de Mme Jules Ferry et du Comité général de la Ligue, manifestation au monument Jules Ferry et remise d'une gerbe.

De 2 heures et demie à 5 heures, dans le Jardin des Tuileries, grande fête patriotique de Préparation militaire à laquelle l'Ecole de tir et de préparation militaire de la Fédération prendra part en une production spéciale avec exécution d'une cantate patriotique.

De 6 heures à 9 heures, soirée facultative.

En résumé, grande et importante journée à l'actif de la Fédération.

Nous rappelons aux membres, que le départ du train a lieu à 4 h. 15. Les excursionnistes sont priés d'être en gare à 3 heures 45 pour organiser l'embarquement par Association.

Retour du train à 9 h. 16.

Les excursionnistes pourront retirer leurs tickets vendredi et samedi, au Foyer des Amicales, de 7 h. 1/2 à 8 h. 1/2 du soir.

UN CONCOURS DE CHIENS DE BERGERS

Dimanche prochain 14 courant, dans les dépendances du café de la Cloche, rue Neuve, 6, aura lieu une très intéressante exposition de chiens de bergers de toutes races, organisée par le « Club du Chien de défense » de notre ville.

Les principales races de chiens seront représentées : Françaises, Allemandes, Belges, Russes, etc...

Nombreux prix offerts dont un don de la Ville de Roubaix.

LE CLASSEMENT DE LA RUE DU SAINT-RÉDEMPTEUR

Conformément à un arrêté préfectoral en date du 30 mai dernier, une enquête est ouverte sur le projet de classement, fixation des alignements et nivellement de la rue du Saint-Rédempteur.

Le projet ci-dessus est déposé à la Mairie jusqu'au 24 courant, pour permettre aux habitants d'en prendre connaissance.

A l'expiration de ce délai, un commissaire-enquêteur désigné par la Préfecture, recevra, pendant 3 jours, les 25, 26 et 27 courant, les observations qui pourraient lui être présentées sur ce sujet.

MARIAGES D'INDIGENTS

Le Maire de la Ville de Roubaix a l'honneur de rappeler à ses administrés qu'un service municipal pour les mariages d'indigents, fonctionne à la Mairie (Bureau de l'Etat civil).

Ce service, institué en vue de faciliter le mariage des ouvriers, se charge de réunir toutes les pièces qui leur sont nécessaires et de faire toutes les démarches pour la délivrance des certificats d'indigence.

Les intéressés peuvent se présenter tous les jours pendant les heures d'ouverture des bureaux de la Mairie, ainsi que le mercredi de 7 heures et demie à 8 heures et demie du soir, et le dimanche de 10 heures à midi.

TOURCOING

COUPS DE REVOLVER TIRÉS DANS LE RAPIDE DE PARIS

Au cours de la nuit de dimanche à lundi, des coups de feu furent, entre Lille et Tourcoing, tirés à l'intérieur du rapide venant de Paris, d'un wagon de 2e classe, et entrant en gare de Tourcoing à 22 h. 40.

Deux glaces mobiles avaient été perforées par des balles de revolver.

Mardi matin, l'inspecteur Léger, de la brigade mobile, s'est rendu à Tourcoing pour enquêter sur ce fait assez bizarre.

Le wagon atteint des projectiles avait été isolé et l'inspecteur a pu le visiter minutieusement. Au cours de ses recherches, 5 douilles vides, ayant été tirées dans un browning, du calibre de 6 m/m 35, ont été retrouvées dans le W. C. du wagon : deux dans la cuvette, et trois sur le plancher.

L'affaire se réduit d'ailleurs à une gaminerie de jeunes gens en goguette. Ce sont en effet trois jeunes Tourquennois, appartenant à d'honorables familles, qui ont commis les faits pouvant leur valoir une condamnation pour port d'arme prohibée et dommage à la propriété d'autrui.

Tous trois sont d'ailleurs cités à comparaître devant les enquêteurs de la brigade mobile, pour ce matin mercredi.

RÉSULTATS DE L'EXAMEN DU CERTIFICAT D'ÉTUDES PRIMAIRES

des Cantons Nord et Nord-Est du Lundi 8 Juin 1914 (Garçons)

Canton Nord. — Inscrits : 87. Le prix départemental a été attribué à un élève de l'Ecole du Blanc-Four (Roncq).

Canton Nord-Est. — Inscrits : 106. Admissibles : 95. Reçus définitivement : 95. Les prix départementaux ont été obtenus par :

1er, Brienne Henri, de l'Ecole de la rue du Printemps ; 2e, Loridan Maurice, de l'Ecole de la rue des Champs ; 3e, Deschamps Jean, de l'Ecole de la rue du Printemps.

ELLE DEMANDAIT TROP

Une plainte en abus de confiance a été déposée au commissariat du 1er arrondissement par M. Henri Herbaux, industriel, rue Carnot, 30, contre une ouvrière moulineuse, Monique Delplanque, femme Marescaux, 40 ans, domiciliée rue des Vosges. Interrogée, cette femme a reconnu avoir fait payer à M. Herbaux pour des poids supérieurs aux livraisons reçues.

DANS LA POLICE

La Médaille d'honneur a été attribuée à MM. Leman, sous-brigadier de sûreté ; Fortuné Scritte, agent de la sûreté et François Hocepied, de la police en tenue.

Toutes nos félicitations.

LA FEMME GAERREMYNCK EST ARRÊTÉE. — SES RACONTARS

Nous avons relaté, il y a quelques jours, les circonstances du cambriolage qui eut lieu chez Mme Marescaux, marchande de chaussures, rue des Poutrains. Nos lecteurs connaissent les dires de Verbrugge, qui firent connaître le rôle de la femme Gaerremynck, rue du Labyrinthe, à Mouscron. Cette femme, qui était recherchée par la police, a été arrêtée hier, à Croix, et transférée dans la soirée à la prison de Tourcoing.

La Gaerremynck, accompagnée de son ami Debril, était descendue à Croix, dans un estaminet, rue de l'Amiral-Courbet. Les deux se disaient voyageurs venant de Marseille.

Ils pensaient passer dans cet estaminet des jours paisibles, lorsque Debril, à la vue de la bonne de l'établissement qui le connaissait, comprit qu'il fallait disparaître au plus vite.

Il invite son amie à se préparer à fuir immédiatement.

La femme Gaerremynck est coquette. Elle mit un assez long temps à se parer, et au moment où elle mettait la dernière épingle à son chapeau, le commissaire de police de Croix, M. Jérôme, et le sous-brigadier Leman, de la sûreté de Tourcoing, entrèrent dans sa chambre et l'arrêtèrent.

Cette femme avoua qu'elle a participé au cambriolage de la maison Marescaux, mais que l'argent trouvé chez elle était le fruit de la fraude.

Elle déclara que Verbrugge, qui mangea le morceau, a eu la plus grande part du butin et les bijoux. Elle déclara aussi qu'elle ne connaît pas Claessens, l'horloger du Blanc-Seau qui a été arrêté avant-hier. Elle oublia de dire qu'on a trouvé chez elle une robe appartenant à Mme Claessens, robe qu'elle portait lorsqu'elle se rendit chez Mme veuve Marescaux.

Elle sera conduite aujourd'hui à Lille.

AUTOUR DE LILLE

ARMENTIÈRES

Congrès des Œuvres Laïques Scolaires et Post-Scolaires. — Ce Congrès qui devait avoir lieu à Armentières les 12, 13 et 14 juin, est renvoyé à une date qui sera fixée ultérieurement, en raison de la crise ministérielle.

WATTIGNIES

Funérailles. — Mardi, à 9 heures, ont eu lieu les funérailles de M. Caby Bénoni, décédé samedi, à l'âge de 81 ans, père de M. Caby Eugène, lieutenant-commandant la subdivision des sapeurs-pompiers de Wattignies. En sa qualité de vétéran des sapeurs-pompiers, une délégation des pompiers en armes, sous le commandement de M. Delobel Emile, sous-lieutenant, accompagnait la dépouille mortelle.

Dans l'assistance on remarquait MM. Horedez maire ; Moreau et Malbesin, adjoints ; Horedez Louis, président des Francs-Tireurs ; De Praet, percepteur, etc.

Au cimetière, M. E. Delobel retraça la carrière du défunt en prononçant le discours suivant :

« Mesdames, Messieurs,

« Au nom de la subdivision des sapeurs-pompiers de Wattignies et en mon nom personnel, je viens apporter à notre ancien collègue et ami Caby, l'hommage de notre reconnaissance pour les services qu'il a rendus parmi nous. Qu'il me soit permis de rappeler brièvement ses états de services.

« M. Caby est né à Wattignies le 22 mars 1833, c'est donc dans sa 81e année que la mort vient nous le ravir.

« Après avoir accompli sept années de service militaire à Metz, il entra au corps des sapeurs-pompiers et en fit partie jusqu'en 1904, lors du rajeunissement et de la reconstitution de la subdivision.

« A cette époque, sentant ses forces le trahir, il dût abandonner, malgré lui, le corps qu'il aimait tant et entra parmi les vétérans. C'est là que la mort l'a fauché. Durant ce long espace de temps, il sut toujours se maintenir à hauteur de sa tâche, sa bonté, son équité, son énergie de caractère le firent apprécier. Aussi, ses chefs, ses camarades, avaient-ils pour lui de l'estime, de l'affection. Il laissera parmi nous le meilleur souvenir. En cette pénible circonstance, je ne voudrais pas raviver la douleur de la famille en parlant de M. Caby comme homme privé, il est cependant de mon devoir de dire qu'il fut un bon époux, un bon père et un bon citoyen, et qu'il emporte dans la tombe l'estime de tous ceux qui le connaissaient.

« Caby, au nom de la subdivision des sapeurs-pompiers de Wattignies que vous aimiez tant, merci pour ta dévouement dans vos modestes fonctions, merci pour votre longue carrière que vous avez remplie avec tant de courage.

« Dormez en paix dans l'éternel repos. Adieu mon vieil ami, au nom de vos anciens et nouveaux collègues, Adieu. »

Bureau de Bienfaisance. — Le bureau de Bienfaisance se réunira vendredi soir, à 8 heures et demie.

Notre ennemi : l'Acide Urique. — Les méfaits de l'acide urique sont trompeurs, variés, désastreux.

Trompeurs, car il peut n'y avoir pour toute manifestation qu'un état de malaise général, une pesanteur, une gêne dans le bas du dos, un essoufflement léger, des urines troubles, foncées.

Variés, car l'acide urique irrite les nerfs (*névralgies, sciatique*), cause les douleurs musculaires du cou (*torticolis*), du dos (*lumbago*), de la poitrine (*points de côté*).

Désastreux, car sous un prétexte quelconque (*fatigue, refroidissement*), l'acide urique cause : rhumatisme, goutte, gravelle et coliques néphrétiques avec leurs complications mortelles.

Dès l'apparition de ces symptômes et de ces affections, il faut recourir aux reins (*vulg. rognons*) : leur travail, redevenu régulier, supprime la cause du mal.

Les Pilules Foster dissolvent l'acide urique et donnent aux reins la puissance d'en débarrasser l'organisme.

Si on refuse de vous vendre les Pilules Foster et si on cherche à vous faire prendre un autre remède à leur place, c'est parce que ce remède laisse à celui qui le vend un bien plus grand bénéfice. Aussi, ne demandez pas simplement des pilules pour les reins ou des pilules rénales, mais exigez les PILULES FOSTER, en insistant sur le nom FOSTER, afin d'avoir le véritable remède qui guérit les reins.

Refusez comme vous refusez la fausse monnaie ou faites-vous rembourser tout ce qui ne porte pas la marque déposée ci-contre.

Foster's Backache Kidney Pills

Si vous ne pouvez les obtenir immédiatement de votre pharmacien habituel, adressez-en le montant au dépositaire et vous les recevrez franco sans retard. La boîte 3 fr. 50, M. Binac, pharmacien, 25, rue St-Ferdinand, Paris.

Lille : Pharmacie de la Grande-Place, 16.

FLERS

Au conseil municipal. — Session budgétaire, sous la présidence de M. Delporte, maire. Procès-verbal adopté. Le compte administratif de 1913 accuse un excédent de recettes de 17.783 fr. 25, somme portée au budget additionnel de 1914 se montant en recettes et en dépenses à 62.104 fr. 95. Le budget primitif de 1915 se balance par 78.191 fr. 92.

Bureau de bienfaisance : Excédent de recettes 1913 : 1752 fr. 08. Ces budgets ainsi que celui des services vicinaux sont approuvés. On décide ensuite la création d'un office public d'habitations à bon marché et avis très favorable est donné au projet de construction de maisons ouvrières.

Des avis favorables sont également donnés : à un projet d'alignement de terrain, à un traité de transport des corps avec la société « La Moderne » et à la liste des conseils agricoles.

ASCQ

Etat civil. — Naissance. — Louis Droulez, rue Carnot.

Publication de mariage. — Entre : J.-B. Merlin, maçon, et Mathilde Smet, ménagère.

Décès. — Jules Mullier, 6 semaines.

TOUFFLERS

Etat civil. — Glineur, présenté sans vie.

CYSOING

Avis très important. — Les jeunes gens de la classe 1914, ajournés ou exemptés devront se présenter devant la commission de réforme de Lille, le vendredi 19 juin, à 9 heures et demie. Cette séance est consacrée aux 14 communes du canton de Cysoing.

FOREST

Distinction honorifique. — M. Cardon, garde champêtre à Forest, reçoit la médaille d'honneur de la police pour ses bons et loyaux services dans l'administration.

Etat civil. — Décès. — Jean Dutrieux, 91 ans, rue de Tressin.

HEM

Un ouvrier teinturier a les yeux brûlés par de l'acide. — Jean-Baptiste Rémy, 54 ans, teinturier chez Meillassoux et Mulaton, a reçu des éclaboussures d'acide sulfurique dans les yeux. Le docteur Lamotte lui a donné les premiers soins.

Un cartonnier tombe d'une échelle et se blesse. — Louis Carette, 22 ans, cartonnier chez Mulaton, se trouvait au sommet d'une échelle, lorsque par suite d'un faux mouvement, il tomba et se fit de profondes contusions aux côtes et aux jambes.

Brûlé par de l'eau bouillante. — Modeste Lutanie, 27 ans, apprêteur chez Meillassoux et Mulaton, a reçu de l'eau bouillante sur le pied droit au cours de son travail. Brûlures multiples. Deux semaines de repos.

Etat civil. — Naissance. — Irène Tack, au Bon Voisinage.

LANNOY

M. Payen chez les juges. — Au cours de l'assemblée de leur « Union Amicale » du Nord, les juges de paix ont désigné M. Payen, juge à Lannoy, pour faire partie du conseil d'administration de l'Association. Nos compliments.

Avis aux exemptés ou ajournés. — Les conscrits du canton de Lannoy, exemptés ou ajournés de 1914, devront se présenter devant la commission de réforme à Lille, le vendredi 19 juin, à 14 heures.

L'orage dans le canton. — La commune d'Hem a été particulièrement éprouvée par le violent orage de lundi soir. La foudre a causé de sérieux dégâts à plusieurs habitations appartenant à M. Vincent et situées au hameau des Trois-Baudets. M. Vincent estime à 800 francs la perte qu'il subit au lieu dit : l'Hempempont, la foudre est tombée sur un tramway lui causant une avarie peu importante. A Toufflers, un tramway de la Cie de Roubaix-Tourcoing fut également immobilisé et un peu de tous côtés, les jardins souffrirent de la tempête. Heureusement, nous n'avons à signaler aucun accident de personne.

LYS-LEZ-LANNOY

Dans les P. T. T. — Arthur Nys, facteur des postes à Lys, passe avec avancement à Tourcoing. C'est un excellent fonctionnaire qui ne laissera que des regrets à Lys.